



NUMÉRO	SUJET
26-2023- DISREN	Demande de crédit de CHF 578'996 pour la 2^e étape de requalification de la Route Suisse (RC1) en traversée de localité de Rolle
	RESPONSABLE(S) POLITIQUE(S)
	Gérard Produit

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commune de Rolle réalise les travaux de requalification de la Route Suisse en traversée de localité. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la deuxième étape de requalification de la RC1 également inscrite au projet d'agglomération 2 du Grand Genève. Un cofinancement DISREN est sollicité pour les phases d'étude de projet (phase 3 DISREN) et de réalisation (phase 4 DISREN). et fait l'objet du présent préavis pour un montant de CHF 578'996.

Contexte / Enjeux

La Route Suisse ou RC1 est un axe routier majeur de l'arc lémanique et du district de Nyon. Depuis 2004, la Région de Nyon et les communes travaillent ensemble pour requalifier petit à petit cet axe en vue d'améliorer la sécurité des différents usagers (piétons, cyclistes, usagers des transports publics, automobilistes), les accessibilités transversales, créer une vraie continuité des réseaux modes doux de Mies à Perroy et pour recréer un axe plus urbain mettant en valeur les paysages sur le Jura et le lac Léman.

La deuxième étape de requalification de la RC1 en traversée de localité de Rolle concerne le tronçon entre le giratoire Châtelain et le giratoire de la Couronnette à la limite communale avec Perroy, il s'inscrit donc dans la continuité de la requalification de la Grand-Rue réalisée par la commune il y a quelques années. Cette mesure d'aménagement fait partie de la mesure 12-16 déposée au projet d'agglomération 2 du Grand Genève (PA2). Cette mesure se décompose en quatre sous-mesures sur territoire vaudois et une autre sous-mesure sur territoire genevois.

Une convention partenariale a été signée à l'été 2020 entre les communes vaudoises et la Région de Nyon afin de convenir de la répartition du cofinancement fédéral au prorata du nombre de kilomètres par commune, selon le tableau ci-après.

	km	%	CHF (HT)
Secteur 1 Traversée de Coppet	1,05	20,63%	775'688
Secteur 2 Prangins en localité	1,10	21,61%	812'536
Secteur 3 Rolle Châtelain-Couronnette	0,90	17,68%	664'768 (CHF 715'955.13 (TTC))
Secteur 5 Nyon Bois-Bougy-Rive	2,04	40,08%	1'507'008
TOTAL	5,09	100,00%	3'760'000

La Commune de Rolle, en tant que maître d'ouvrage du projet, a sollicité un soutien DISREN pour les phases d'étude de projet (phase 3 DISREN) et les travaux de réalisation (phase 4 DISREN).

Objet de l'action proposée

Le projet de requalification concerne le tronçon en traversée de localité de la commune de Rolle compris entre le giratoire Châtelain et le giratoire de la Couronnette à la limite communale avec Perroy, soit un tronçon de 900m.

Les futurs aménagements prévoient la mise en place d'une continuité cyclable et piétonne afin de sécuriser et favoriser les déplacements des modes doux de part et d'autre de la Route Suisse. La chaussée sera d'une largeur de 6,5 m et recouverte d'un revêtement phono absorbant. Le tronçon est subdivisé en trois sous-secteurs :

- du giratoire Châtelain et la Route de l'Hôpital où le principal objectif sera de réintroduire progressivement les cycles sur les nouvelles pistes mixtes tout en préservant les arbres majeurs existants
- de la Route de l'Hôpital à la Route du Mont-Blanc où seront aménagées des pistes mixtes vélos/piétons d'une largeur variable de 3m à 5,6 m, avec une séparation des modes par du marquage au sol
- de la Route du Mont-blanc jusqu'au giratoire de la Couronnette, les aménagements modes doux se poursuivront de la même manière que sur le secteur précédent

Chacune de ces intersections a fait l'objet d'une analyse particulière pour définir la meilleure solution d'aménagement pour favoriser et sécuriser la circulation des modes doux, préserver la desserte locale des quartiers avoisinants et maintenir voire améliorer la fluidité de la RC1.

Finalement, des trottoirs traversants seront aménagés, avec des bordures franchissables, et associés à des bandes centrales qui rendront possible le « tourner-à-gauche » sans bloquer l'écoulement du trafic.

De nouvelles traversées piétonnes seront également créées afin d'améliorer la perméabilité entre le Nord et le Sud de la chaussée, des îlots centraux seront aménagés au milieu de la chaussée afin de permettre des traversées en deux phases.

Les deux arrêts de transports publics desservis par la ligne de bus régionale CarPostal 846 Rolle-Perroy-Allaman seront réaménagés et mis aux normes selon la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand). L'éclairage public sera entièrement réfectionné, homogénéisé et localisé de manière à sécuriser au maximum les modes doux. La Commune de Rolle a mis un fort accent sur la végétalisation de l'axe et des aménagements d'espaces publics valorisant le paysage.

Enfin, le projet prévoit le remplacement de tous les ouvrages de collecte des eaux de ruissellement, Les collecteurs principaux d'évacuation ne seront pour leur part pas repris.

Les plans d'aménagement et les coupes-type sont disponibles dans l'annexe 2 (plan du projet).

Financement

La Commune de Rolle, en tant que maître d'ouvrage du projet de requalification de la RC1 2^e étape en traversée de localité, sollicite une participation DISREN à la phase d'étude de projet (phase 3 DISREN) et à la phase de réalisation (phase 4 DISREN). Le tout est aujourd'hui chiffré à CHF 4'159'000 (TTC). Le Conseil communal de Rolle a d'ores et déjà voté un préavis afin de financer l'entier des coûts d'études et de réalisation le 7 février 2023.

Les fonds tiers connus ont ensuite été déduits. Ils se montent au total à CHF 1'659'045 (TTC) :

- La Confédération (ARE) cofinance les mesures inscrites au PA2 à hauteur de 40%. Pour la mesure 12-16, la convention partenariale précise la répartition entre les maîtres d'ouvrage vaudois pour les sous-mesures, soit CHF 715'955 (TTC) (phases 3 et 4).
- La Confédération (OFEV) via le Canton (DGMR) va consentir à une subvention fédérale pour le cofinancement des éléments contre le bruit (revêtement phono absorbant), pour un montant de CHF 80'000 (TTC).
- L'Etat de Vaud cofinance les aménagements de mobilité douce des mesures inscrites au projet d'agglomération du Grand Genève. Ce cofinancement est de 15% pour les linéaires de mobilité douce, soit CHF 117'090 (TTC).
- L'Etat de Vaud cofinance une part dite « d'entretien » de la route cantonale à hauteur de 30%, soit un montant de CHF 400'000 (TTC).
- La Commune de Mont-sur-Rolle apporte un cofinancement de CHF 56'000 (TTC).
- Le propriétaire du PQ Bellefontaine cofinance aussi le projet à hauteur de CHF 290'000 (TTC).

Afin de pouvoir déterminer la part à charge du cercle solidaire DISREN, dans un premier temps, il a été fait la part des choses entre les éléments d'intérêt régional à charge du cercle solidaire et ceux d'intérêt purement local à charge de la Commune de Rolle dans le devis de soumissions rentrées. Ces pourcentages sont appliqués également aux coûts d'étude de projet afin d'en définir la part régionale subventionnable par le DISREN.

Les éléments d'intérêt local, non subventionnables par le DISREN, s'élèvent à CHF 183'972 (TTC) et concernent :

- 100% du mobilier urbain (abris bus et mobilier divers)
- 50% des coûts d'éclairage public
- 100% des plantations

Les éléments d'intérêt régional, qui permettent de définir les montants à la charge des cercles porteur et solidaire, s'élèvent à CHF 2'315'983 (TTC) et concernent pour ce projet :

- 100% des coûts de génie civil de marquage et de signalisation
- 50% des coûts liés à l'éclairage public
- les honoraires et divers et imprévus au prorata des coûts de travaux

Sur cette base et selon les principes de cofinancement du DISREN pour les infrastructures routières, la part du cercle solidaire se monte à 25% des coûts d'intérêt régional, soit CHF 578'996 (TTC).

Tableau de répartition DISREN :

	Phase 1		Phase 2		Phases 3 et 4 DISREN	
	Mode de financement	Etude de faisabilité	Mode de financement	Pré-étude	Mode de financement	Réalisation [CHF TTC]
Coût total CHF (TTC)						4'159'000
Porteurs					Rolle porteur	1'736'987
Région					Cercle solidaire PR 26-2023-DISREN	578'996
Fonds tiers					Confédération Canton Rolle (intérêt local)	1'843'017

Conformément aux dispositions proposées dans le préavis 58-2020, un montant correspondant à l'accompagnement opérationnel de la Région de Nyon sera refacturé à la commune porteuse. Il est calculé sur une base forfaitaire maximum de 2% du montant de la part d'intérêt régional du projet pour les phases 3 et 4 DISREN, soit CHF 46'320.

Calendrier

Février 2023	Vote du préavis communal
Printemps-été 2023	Demande de convention de financement fédérale
Eté 2023	Signature de la convention DISREN (Rolle-Région)
Début 2024	Travaux de réalisation (18 mois de travaux)
Eté 2026	Pose de la couche de revêtement final

Communication

Aussi bien la Commune de Rolle que la Région de Nyon mentionneront dans leur communication commune ou respective, orale ou imprimée, les soutiens financiers des partenaires.

Arguments au sujet de l'intérêt de la mesure

Bénéfices pour la Région	La réalisation d'un nouveau tronçon de la Route Suisse, mesure inscrite au PA2 du Grand Genève qui est un des projets phares portés par la Région de Nyon et les communes desservies par la Route Suisse.
Bénéfices pour les communes	Une subvention DISREN qui confirme l'appui financier et technique de la Région de Nyon à la Commune de Rolle.
Bénéfices pour les habitants	Une amélioration de la qualité de vie le long de la RC1 en traversée de localité à Rolle notamment par la réduction du bruit routier et des nouveaux aménagements pour les modes doux.

Conclusion

Le projet de réaménagement du tronçon en localité de la Route Suisse de Rolle poursuit la mise en œuvre de la 2^e étape de la requalification de la RC1 après la réalisation du tronçon de Coppet en 2022. Les travaux des deux tronçons restants de Nyon et Prangins suivront dès fin 2023-début 2024.

L'aménagement proposé sur ce tronçon vise à redistribuer la chaussée pour l'ensemble des usagers (piétons, cycles, transports publics et véhicules motorisés) afin de sécuriser et rendre confortable la circulation sur cet axe structurant mais aussi pour les riverains avec la pose d'un revêtement phono absorbant, une nouvelle végétation et des espaces publics apportant une réelle qualité urbaine.

Le projet est cofinancé par la Commune de Rolle en tant que maître d'ouvrage, la Confédération à travers le projet d'agglomération du Grand Genève et les mesures pour la réduction du bruit routier, ainsi que le Canton de Vaud pour des soutiens en faveur des cycles et de l'entretien des routes cantonales. La participation de la Région de Nyon via le cercle solidaire DISREN viendra subventionner la part à charge de Rolle. Ce tronçon portera à plus de 7km le linéaire de route requalifiée sur Route Suisse dans le district de Nyon.

Annexes

- Fiche de répartition financière DISREN
- Plans du projet

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 26-2023-DISREN relatif à une demande de crédit de CHF 578'996 (TTC),
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des investissements régionaux,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide
1. d'accorder le crédit de CHF 578'996 (TTC) pour le financement de la part solidaire DISREN au projet de requalification de la RC1 2^e étape en traversée de localité de Rolle.
 2. d'imputer le montant total de CHF 578'996 (TTC) sur le compte de 140.3185.
 3. d'accepter la participation solidaire à hauteur de 25% de la part régionale.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 13 juillet 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Frédéric Mani
Président

Boris Mury
Secrétaire général

Fiche de répartition financière DISREN

Nom du projet	RC1 2 ^e étape Rolle			
Numéro de préavis	PR 26-2023-DISREN			
Communes territoriales	Rolle			
Phase actuelle du projet	1	2	3	4

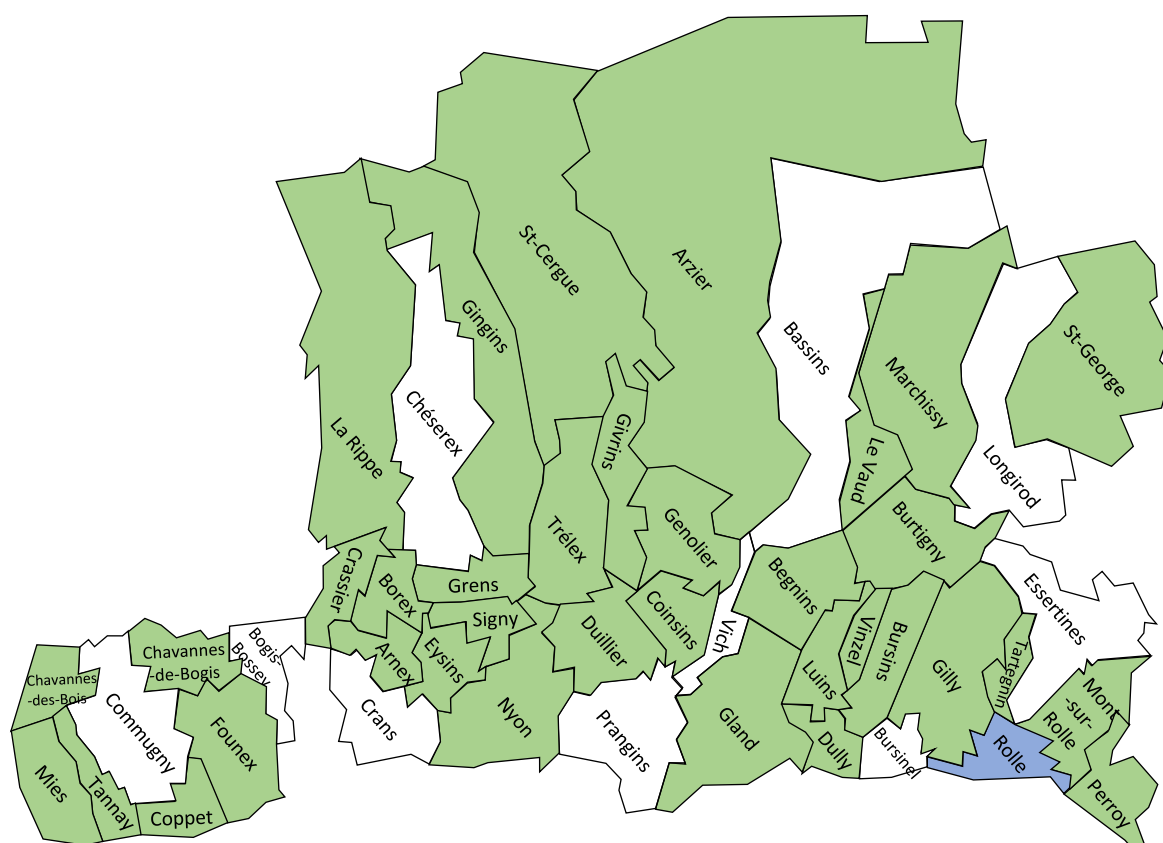
Financement du projet

Coût total du projet	CHF 4'159'000	100%
Fonds tiers	CHF 1'659'045	39.8%
Part locale	CHF 183'972	4.4%
Part régionale	CHF 2'315'983	55.7%

Répartition des cercles

Pour rappel, la part régionale est à répartir selon le mécanisme des cercles DISREN, c'est-à-dire entre le **cercle porteur** et le **cercle solidaire bénéficiaire**.

Cercle	Communes	Part	Montant (CHF)
Porteur A	Rolle	75%	1'736'987
Porteur B	Aucune	0%	0
Solidaire A	Arnex-sur-Nyon, Arzier-Le Muids, Begnins, Borex, Bursins, Burtigny, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Coinsins, Coppet, Crassier, Duillier, Dully, Eysins, Founex, Genolier, Gilly, Gingins, Givrins, Gland, Grens, La Rippe, Le Vaud, Luins, Marchissy, Mies, Mont-sur-Rolle, Nyon, Perroy, Saint-Cergue, Saint-George, Signy-Avenex, Tannay, Tartegnin, Trélex, Vinzel	25%	578'996
Solidaire B	Aucune	0%	0



Critères de détermination des cercles DISREN

Cercle	Communes
Porteur A	Rolle, commune territoriale
Porteur B	Aucune
Solidaire A	Toutes les communes membres du DISREN hors commune porteuse
Solidaire B	Aucune

Financement selon mécanisme DISREN

Cercles	Montant (CHF)	Habitants/cercle	Coût/habitant (CHF)
Porteur A	1'736'987	6'321	274.80
Porteur B	0	0	0.00
Solidaire A	578'996	82'747	7.00
Solidaire B	0	0	0.00

La répartition des montants pris en compte est établie sur la base des dernières données officielles, en notre possession.

Impact sur le plafond annuel DISREN

Impact pour ce préavis

Impact en % (avant compensation)	13,19%
Impact en point d'impôt (max 0,9 pt)	0,12 pt

Impact cumulé de tous les préavis DISREN 2023

Impact en % (avant compensation)	13%
Impact en point d'impôt (max 0,9 pt)	0,12 pt